

Commission Communale de l'Accueil – Rapport de la réunion du 30 janvier 2020

Présent(e)s : Mme l'Echevine BELLY – Mme ADAM – M. CHRISTIAENS - Mme ROGACKI – M. HANNOTTE – Mme COLLARD – Mme de RECHAIN – M. LEONARD – M. RENSONNET – Mme DOYEN – Mme WALTHERY – Mme BERTHOLOME – M. HEUDT – Mme JACQUES – M. NIBUS – M. PARMENTIER - Mme DEMEY – M. STOFFELS - Mme ENGELS - Mme ORTMANS

Excusé(e)s : Mme NYSSSEN – M. FALZONE - - Mme HENRY– M. GUEUNING - M. ZOUZOULA – Mme ROGISTER – M. NYSSSEN – Mme DEFASNE

1. Approbation du rapport de la réunion du 17 septembre 2019

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2. 4^{ème} programme de Coordination Locale pour l'Enfance : présentation et approbation

Les documents de travail ont été transmis par mail le 24 janvier dernier à tous les membres de la CCA.

Ce programme CLE s'attache à déterminer les grandes lignes pour les 5 ans à venir au niveau de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre. Le programme CLE comprend deux parties :

- A. une partie générale comprenant les informations globales et communes aux différents opérateurs : cette 1^{ère} partie a été remaniée sous forme de répertoire sur base des réponses reçues lors de l'Etat des Lieux
- B. et la partie annexe qui présente les informations propres à chaque opérateur d'accueil.

→ Les premières pages du programme CLE (4 à 7 – Etat des Lieux) ont déjà fait l'objet d'une présentation en séance du 17.09.19.

A. Avant d'entamer la présentation, certaines corrections sont à signaler :

- Page 8 : le chiffre des enfants de 3 à 12 ans qui résident sur le territoire de la Commune est bien de **6332** et pas de 7263
- Page 13 : pour l'école René Hausman, ajouter **éveil musical, théâtre, karaté** dans la colonne « autres »
- Page 20 : ajouter **un ✓ dans la colonne CLE** pour le Centre Local Synergis, qui est bien demandeur d'y participer
- Page 31 : augmenter la dimension du cadre orange pour laisser apparaître en bas de page « **Inutile d'aborder les bénéfices de ces formations pour les enfants !** »

- Page 32 : Remplacer « participation à des journées de formation » par « **inciter les accueillantes à participer à des formations hors de la commune de Verviers (p.ex. Educ Days,...)** »

* M. Parmentier nous signale :

- qu'**Ecoline** (page 14) a repris ses activités au 68 de la Rue Simon Lobet à Verviers
- que le service d'aide précoce **AIMA** peut-être ajouté en page 21

* M. Nibus suggère, lors de la prochaine édition, de se servir du **numéro d'entreprise des asbl**

* M. Heudt du **Patro Don Bosco** souhaite donner les informations de son association afin qu'elles y figurent dans le programme CLE

* En ce qui concerne les écoles libres

- modifier le numéro de téléphone de SFX1 : **087/39 39 30** (page 10)
- modifier le numéro de téléphone de Saint-Nicolas : **087/33 62 58** (page 10)
- en page 13, ajouter **7h30** pour SFX1 à l'accueil du matin

→ Les pages 7 à 22 sont présentées brièvement et corrigées

Ce 1^{er} chapitre, qui reprend tout ce qui existe à Verviers pour les enfants en dehors de l'école (informations en notre possession) est volontairement présenté sous forme de répertoire et pourrait servir de base à un nouvel outil d'information.

Le 2^{ème} chapitre de la partie générale concerne l'analyse des besoins. On y retrouve :

- en bleu : les résultats de l'Etat des Lieux 2019
- en vert : les actions réalisées dans les précédents programmes CLE
- en orange : l'évaluation et pistes d'action

→ Les pages 23 à 34 sont également présentées en séance

Conclusions et commentaires : après 18 ans de travail, les coordinatrices ATL perçoivent une évolution positive de l'accueil de l'enfance...et même si cela semble beaucoup mieux maintenant, il reste des choses à faire !

Les professionnels sur le terrain se montrent soucieux de la qualité et de l'accessibilité mais il existe très clairement un manque de moyens pour les aider à poursuivre leurs efforts.

A ce sujet, M. Parmentier fait remarquer que l'Administration générale de l'ONE a bien souligné, lors d'une journée d'étude le 4 novembre dernier à Liège, que l'ensemble des opérateurs et des coordinateurs insistent pour une augmentation des budgets en la

matière mais que cela semblait peu probable au vu des demandes identiques des autres secteurs.

M. Parmentier ajoute qu'il trouverait utile à Verviers, d'organiser des sous-commissions de la CCA (soit par quartier, soit par thématique), afin de mieux rencontrer les besoins et les demandes et de pouvoir aller plus loin dans nos explorations.

B. La liste des opérateurs qui participent au programme CLE est présentée (page 35). Elle se compose :

1. Des opérateurs qui demandent l'agrément en AES1 (8 établissements – 20 écoles)
2. Des opérateurs qui demandent l'agrément en AES2 (2 associations)

Il s'agit ici des projets anciennement FESC, qui, simultanément au programme CLE doivent rentrer leur PAQ (Plan d'Amélioration de la Qualité). Celui-ci est brièvement présenté en séance.

→ **Pour Arthur Confiture**

- Amélioration de la communication entre les différents intervenants : l'accueil extrascolaire n'est pas toujours perçu comme important or, il est un véritable lien entre l'école et les parents. Le but est de faire connaître le service, et de lui reconnaître son rôle d'éducation auprès de l'enfant en mettant en avant que tous les intervenants auprès des enfants travaillent dans le même sens
- Diminution de la violence et de l'insécurité
Car les professionnels les sentent de plus en plus présentes et se sentent impuissants par rapport à cela. Le respect et les règles se perdent, alors oui, les enfants ont besoin de se défouler après une journée d'école mais dans un certain cadre et dans une réelle communauté de vie

→ **Pour la Page** (excusés pour la réunion)

- Mettre en place les outils de la Discipline positive au sein des groupes d'enfants
 - Intensification de la communication avec les parents
 - Réaménagement des locaux en locaux flexibles
 - Meilleur encadrement à l'arrivée d'un nouveau collègue
3. Des opérateurs partenaires, agréés ou reconnus dans leur propre cadre réglementaire (20 services)

A noter que par rapport au dernier programme CLE :

- 2 opérateurs scolaires se retirent
- 15 associations partenaires le rejoignent

Il y a donc beaucoup d'associations qui souhaitent participer au programme CLE, ce qui révèle un véritable intérêt pour le secteur.

Enfin, les objectifs principaux du programme CLE sont présentés (pages 36 à 38) : ils ont déjà fait l'objet d'explications dans le 2^{ème} chapitre de la présentation.

En conclusion, les coordinatrices ATL ont été agréablement surprise par le taux de réponse et les progrès et engagements en terme de qualité notamment mais aussi en horaires d'ouverture. Beaucoup de positif se dégage de ce 4^{ème} programme CLE.

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance est approuvé à l'unanimité.

Il sera soumis au Conseil communal du 10 février et sera ensuite envoyé vers l'ONE. Une réponse à la demande d'agrément n'est pas attendue avant le mois de septembre.

Plusieurs opérateurs souhaitent d'ores et déjà rejoindre le programme CLE (ReForm, le CET, le Patro Don Bosco, le Conservatoire, ... proposition sera également faite à Ecoline).

Ces modifications feront l'objet d'une prochaine réunion de la CCA (après approbation du programme CLE).

3. Divers.

Mme Jacques s'interroge sur les activités extrascolaires organisées au sein-même des écoles. Les écoles sont-elles réceptives à l'organisation de telles activités ? Sachant que certains parents culpabilisent parfois de laisser leur enfant en garderie et de ne pouvoir, par là même, leur offrir l'accès aux activités extrascolaires... n'est-il pas possible d'organiser des ramassages de bus pour conduire les enfants vers leurs activités ?

S'ensuit un large débat sur la législation du transport scolaire. A Verviers, la position est que vu la taille de la Commune, il semble illusoire de déplacer les enfants les jours de semaine.

Certains services se déplacent dans les écoles comme le Conservatoire pour y organiser des activités de théâtre ou de musique. Evidemment, quand il s'agit de partenaires privés, le coût augmente rapidement (exemple des cours d'Anglais à René Hausman).

A contrario, sur le terrain, on constate parfois que les enfants restent en garderie alors que les parents sont à la maison. Au-delà de ce débat, il en reste qu'il est primordial de donner à tous les enfants l'accès à la culture, à la musique, aux sports... Il pourrait donc être utile de réfléchir, plutôt par quartier, à rassembler les enfants autour d'activités extrascolaires.

S. BELLY

La Présidente de la CCA



Fait à Verviers, le 3 février 2020.

C. ENGELS – V. ORTMANS

Coordinatrices